

L'Anarcho-syndicaliste

N°199 - Le numéro : 1,60 €

Juillet/Août/Septembre 2017

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » *Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes*

Vers quel syndicalisme son secrétaire général mène-t-il la CGT-FO ?

Marc Hébert

Dans le dernier numéro de L'Anarcho-Syndicaliste, nous posons la question : « *A quoi joue le secrétaire général de la CGT-FO ?* ».

Nous soulignons que les déclarations de Jean-Claude Mailly « *constitue un véritable reniement à tous nos principes, nos résolutions de congrès, une négation totale de la règle syndicale : Respect du mandat.* »

Le nombre d'unions départementales et de fédérations de la CGT-FO ayant appelé à la journée de grève et de manifestations du 12 septembre démontre que notre avis est partagé par une majorité de militants. Malgré cela, le secrétaire Général persiste et signe alors que le Bureau et la CE confédérale ont voté contre les ordonnances (sur les 33 votants de la Commission exécutive confédérale, 28 ont voté « pour » le texte de la résolution qui condamne le contenu de la réforme et cinq ont voté « contre », parce que ce texte n'appelle pas aux manifestations ni à les soutenir).

Force est de constater que Jean-Claude Mailly a tout ignoré de ces votes et de la participation des militants de la CGT-FO à la journée du 12 septembre, puisqu'il a refusé, le 18 septembre, sur LCI, de répondre positivement à la question réitérée de David Pujadas : « *Monsieur Mailly, soutenez-vous les membres de votre organisation qui manifestent dans la rue et font grève contre les ordonnances ? Soutenez-vous le mouvement déclenché par la fédération des Transports FO, pour le 25 septembre ?* ». En réponse, beaucoup de circonvolutions pour ne pas dire "je soutiens" mais dire « *Ils ont pris leurs responsabilités.* »...

Vers quel syndicalisme Jean-Claude Mailly veut-il mener la confédération ?

Selon les analystes politiques et économiques qui se répandent dans les médias, le Secrétaire Général de la CGT-FO veut réformer l'organisation syndicale et en faire un

syndicat de "propositions", c'est-à-dire un syndicat de collaboration avec l'Etat, le patronat et l'Union européenne.

En fait, cette ligne sociale-démocrate est celle préconisée par Michel ROCARD et Edmond MAIRE, ex-secrétaire général de la CFDT (à ce sujet, lire le livre "La CFDT au péril du libéral-syndicalisme" de M. Pernet, JC. Aparicio et D. Torqueo, de février 1999.).

Ce constat, nous l'avons fait depuis plusieurs années et avons dénoncé la dérive de Jean-Claude Mailly vers un syndicalisme subsidiaire.

Au congrès de la confédération FO à Tours, en février 2015, plusieurs intervenants ont dénoncé cette dérive, à la tribune. La volonté de Jean-Claude Mailly n'est pas partagée par les militants FO attachés à la charte d'Amiens ; ils l'ont prouvé et le prouvent en manifestant et en participant aux grèves, en 2016, contre la loi Travail El Khomri, et, le 12 septembre, contre les ordonnances Macron.

L'attitude de Jean-Claude Mailly a déconcerté et choqué tous les militants engagés dans leurs entreprises ou administrations.

Le laisser faire risque d'entraîner des départs massifs de militants.

Mais le secrétaire général de la CGT-FO semble n'en avoir cure. Veut-il un syndicat sans militants ? Un syndicat qui ne sera plus qu'un label, vivant de fonds publics (syndicat officiel) ?

C'est pourquoi, il est vital, pour notre confédération CGT-FO et le syndicalisme libre et indépendant, que le CCN des 27 et 28 septembre réaffirme son opposition claire et précise à la loi Travail El Khomri, aux ordonnances Macron et à toutes les lois anti-salariés, lois destructrices des acquis sociaux, déjà dénoncées par les congrès confédéraux.

« COMMUNIQUÉ
ORDONNANCES : 1^{ère} réaction du Bureau
 Confédéral de FORCE OUVRIERE

Dans un contexte international et européen de dérégulation économique et sociale générant inégalités, chômage et précarité, les ordonnances sur le Code du travail, préparées sans évaluation pertinente des textes précédents, doivent impérativement être scrutées avec une vigilance aiguë.

En première réaction, le bureau confédéral de FORCE OUVRIERE relève que des semaines de concertation intense, au cours desquelles FORCE OUVRIERE a défendu ses positions, ont permis de faire évoluer certains points clefs comme la place de la branche dans l'articulation des niveaux de négociation, l'obtention d'une augmentation de l'indemnité légale de licenciement ou la liberté de désigner le délégué syndical. De fait, cette concertation de 3 mois a été un rapport de forces constant.

Ainsi, même si nous demandons toujours l'abrogation de la loi El Khomri, nous constatons que nous avons empêché son extension aux autres domaines du travail, ce qui aurait été une loi travail XXL.

Pour autant, sur d'autres points clefs, des désaccords ou oppositions importants persistent. C'est par exemple le cas en matière de prud'hommes, de droit à l'erreur en matière de motifs de licenciement ou de conditions relatives aux institutions représentatives du personnel.

Dans ces conditions, FORCE OUVRIERE va faire une analyse approfondie des textes et entend également garder le contact qu'elle a avec toutes les autres confédérations syndicales depuis le début.

Les ordonnances sont de la responsabilité des pouvoirs publics. Nous ne sommes pas des colégislateurs.

Paris, le 31 août 2017. »

Le Bureau Confédéral
prend les adhérents FO pour des cons !

« La France est malade parce que, depuis des années, ses gouvernements n'ont pu, ou n'ont pas osé, affronter les réalités. » (André Bergeron, *Je Revendique Le Bon Sens - Liana Lévi - 1996*) ...

→ « **évaluation pertinente** » : qu'est-ce que ce verbiage ? Comme si les conseillers du ministère avaient des consignes de ce genre. Bien sûr qu'il faut décortiquer le texte de ces ordonnances, et bien sûr que ceux qui les ont concoctées n'ont pas évalué les textes précédents, ... on commence juste à en voir les dégâts !

→ « **la concertation** » = piège à con du dialogue social. Le rapport de force n'y était bien sûr pas: il ne s'agissait pas de négociations où on débat « projet-contre-projet » appuyés par nos mandants pour établir un rapport de force en notre faveur. Il s'agissait de ces fameuses confrontations de monologues stériles où le porteur du projet respecte le principe de subsidiarité !

→ Respect « global » de l'accord de branche : bien sûr, c'est la référence des PME dont les patrons n'ont pas de temps à perdre à négocier des salaires ou des avantages !

→ Houlala, l'État en a tremblé devant les dangereux syndicalistes !

→ Sauvons les apparences : nous demandons toujours l'abrogation de la loi El Khomri ? Macron pourrait très bien prendre Mailly au mot et ... d'ailleurs n'est-ce pas ce qui se passe puisqu'il nous impose pire que la loi El Khomri ... une loi par ordonnances ~~XXL~~ XL !

→ Ce serait gentil de se rappeler qu'à Tours, comme dans les congrès antérieurs, il y a eu des feuilles de route (résolutions) pour la durée du mandat et que ce sont les syndicats de base qui mandatent l'équipe confédérale :

«[...] le congrès rappelle que l'action commune avec les organisations syndicales n'est pas une fin en soi, mais, si nécessaire, un moyen permettant d'accroître le rapport de force face au patronat et aux pouvoirs publics pour faire aboutir les revendications des travailleurs. [...] Déterminé à obtenir de véritables réformes améliorant effectivement les droits et garanties des salariés, le congrès appelle à combattre les contre-réformes destructrices de droits sociaux et attentatoires à la solidarité ouvrière, y compris par la grève si nécessaire. Soulignant que l'action syndicale vise à établir les revendications et à se donner les moyens indispensables pour les faire aboutir [...].»

*Résolution générale, Tours, 2-6 février 2015,
 23ème congrès de la Cgt-FO*

**Merci de respecter les syndicats de base
 et le mandat donné
 par le dernier congrès !**

Quand réforme signifie *contre-réforme* et réformisme militant, *accompagnement* ! ...L'insupportable dérive sémantique

Yvon Bourhis

Au moment où j'écris ces lignes, Macron vient d'achever sa tournée dans les pays exportateurs de nouveaux prolétaires sans droits, ou juste celui de travailler comme des brutes pour un salaire non seulement au rabais mais qui participe à la casse du droit du travail et à celle de notre protection sociale enviée par les travailleurs du monde entier, même ceux-là, que la misère chez eux poussent à être les premières victimes du dumping social.

Il ne s'est pas gêné, Macron, pour donner des leçons de morales, et surtout pour y aller, en parlant des français qui sont censés l'avoir élu, comme d'un « *peuple, c'est plus fort que lui, qui déteste les réformes* ».

Là, en entendant ça, je pense immédiatement « Enfoiré ! Bien sûr qu'on est contre ces réformes qui nous cassent nos acquis. Fais-nous des réformes qui vont dans le sens du progrès social et pas du Kapital, et tu verras qu'on sera peut-être d'accord avec ces réformes-là ! ».

Là-dessus, j'écoute la suite donnée aux infos. À part les bénis-oui-oui de la France libérale qui ignorent ce qu'est travailler à la chaîne ou ce que veut dire l'aliénation par le travail, et trouvent donc très bien ce que dit Macron, les réactions ont été plutôt vives.

C'est ainsi qu'à juste titre, selon moi, le secrétaire général de la Cgt a considéré que le nouveau président prenait les français pour des imbéciles. Rejoint dans cette approche par nombre de leaders politiques et autres individus sollicités à s'exprimer publiquement, nous attendions la réaction du côté du 141 de l'avenue du Maine, où, forcément, le très médiatique et médiatisé secrétaire général de la Cgt-FO ne manquerait pas de s'exprimer. Las, voyez comme en peu de temps, il a dessus la place, ses affidés laisser choir ... une fois encore !

Ne manifestant pas la moindre réaction épidermique, portant sa réification comme une charge à assumer contre vents et marées, « jean-claude » y va d'un « c'est pas vrai. Des réformes, si j'ai bien compté, rien que sur les (x ?) dernières années, il n'y en a eu plus de (x ?) ».

Là, sur le coup, je me dis « ils ont coupé sciemment le passage où il s'insurge ». Mais, en fait, non. Pourquoi, alors que les médias et les journalistes, se sentant pour une fois impliqués, auraient-ils coupé Mailly ?

En fait, dans la droite ligne de conduite qu'il s'est fixé, - donc, qu'il a fixée à son organisation -, depuis qu'il a fait cadeau d'un mandat de plus (de trop!) au pouvoir politique en place, ses interventions sont toutes comme ça. Ce sont des chiffres, des postures de bureaucrate qui se veut responsable, pragmatique, avec ce seul refrain aux lèvres : le réformisme militant.

Et là, le parallèle entre Macron et Mailly est évident : là où le président, en grand convaincu du « *ruissellement économique* », ramène (comme ses prédécesseurs) les réformes aux seuls intérêts de la Finance, le « patron » de Force Ouvrière, alors que l'essence d'une réforme est d'apporter une amélioration de l'existant au plus grand nombre et non une détérioration, ramène la confédération au seul réformisme qu'il baptise de « militant », envoyant aux oubliettes

la définition que Robert Bothereau, premier secrétaire général de la Cgt-FO, en donnait à sa création - je cite de mémoire, un brin défaillante : « réformiste dans le combat quotidien, révolutionnaire dans ses aspirations ».

Au nom de ce réformisme « militant », l'enjeu ne serait-il pas de s'installer à la table du syndicalisme d'accompagnement en rivalisant avec la Cfdt sur le terrain européen ... de Rerum novarum ? Et là, un article qui s'interrogeait sur ce périlleux exercice, me revient en tête et je m'interroge : le funambule ayant atteint la fin de son parcours, le numéro d'équilibriste aurait-il pris fin ?

Le but de tout ça ne serait-il pas un rêve de bureaucrate : la lutte de classe ne voulant plus dire grand-chose depuis belle lurette chez les socialos, la laisser une fois pour toute aux minorités qui y « croient » encore et laisser à la postérité un « appareil » redevenu la deuxième organisation syndicale, devant la Cfdt ?

Peut-être n'est-ce là qu'une élucubration de plus émanant d'un militant indiscipliné, mais elle me fait repenser à ce congrès confédéral FO de 2012, à Montpellier où, si ma mémoire est bonne, il n'était pas question d'évoquer le dumping social parce qu'à la tribune, on ne voulait pas en entendre parler ; où le bouquin sur Alexandre Hébert, édité par un des courants fondateurs de la Cgt-FO, n'avait pu se vendre qu'en dehors du congrès ; et où, si tout s'était passé comme sur le plan, la charte d'Amiens aurait disparu, à part quelques extraits, des références du syndicat FORCE OUVRIÈRE !

Sommaire de ce numéro :

- Vers quel syndicalisme son secrétaire général mène-t-il la C.G.T.-F.O. ?
- Le Bureau Confédéral prend les adhérents FO pour des cons !
- Quand réforme signifie *contre réforme* et réformisme militant, *accompagnement* !
- Rennes, le 11 septembre 2017, veille de grève et de manifestation
- Embrouilles anti-syndicales ! Vous avez dit indépendance ?
- Face à la violence
- Réflexions et notes de lecture à propos de la révolution russe...(1^{ère} partie)

« L'ANARCHO-SYNDICALISTE »

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé
Abonnement pour 20 n°: 32 euros. Abonnement de soutien: 40 euros
Verser à: Association des Groupes Fernand PELLOUTIER
N° CCP 9998 28D Nantes - 19, rue de l'Étang Bernard-44400 Rezé
Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste
Fondateur de publication: Alexandre HEBERT
Directeur: Marc HEBERT
L'Union des Anarcho-syndicalistes: <http://www.uas-pelloutier.fr>

Rennes, le 11 septembre 2017, veille de grève et de manifestation

Ce jour, à l'heure où Macron confirme ses insultes - donc les amplifie - à notre rencontre, - nous, les travailleurs et les militants syndicaux qui contestons ses ordonnances et en réclamons le retrait -, il est utile de rendre compte de l'Assemblée Générale statutaire (rentrée) de l'Union départementale FO d'Ille-et-Vilaine.

Cette AG se tenait le 8 septembre 2017, soit une poignée de jours après que le secrétaire général de la confédération ait traité (comme disent les enfants) ou caractérisé (comme disent les militants) l'UD 35 d'"anarchistes" et de "grognon".

A travers le secrétaire départemental de l'UD, c'est à son mandat qu'on s'en prend. Et donc à nous tous les adhérents et militants qui lui avons confié.

Seraient "anarchistes" et "ronchons", les instances et les militants qui respectent le mandat et avancent des revendications claires ? Leur reproche-t-on d'être déterminés à les faire avancer ?

Oui, il y a de quoi être acharné à faire échouer les décrets Macron.

Nous traitera-t-on bientôt d'"acharnistes" ?

Est-ce le rôle du Secrétaire Général de critiquer leur détermination ? Ne devrait-il pas l'impulser ? La coordonner à d'autres, proposer un plan d'ensemble, dans le respect du fédéralisme ?

En tous cas, c'est quand même embarrassant qu'on nous taquine l'oreille quelques jours avant que Macron nous insulte ouvertement, deux fois consécutivement.

Nous, on a bien compris que c'est au syndicalisme libre et indépendant fondé par la Charte d'Amiens qu'on s'en prend quand on agit ainsi.

Nous sommes là au cœur de ce qui s'est échangé dans l'AG. Voyons cela.

Le matin, une grande partie des débats exprimait l'idée qu'on pouvait juger par nous-mêmes les ordonnances Macron comme étant bien l'aggravation de la loi El Khomri. Toutes les raisons, que nous avons de combattre la loi El Khomri, nous les avons gardées pour combattre les ordonnances. Mieux, elles se sont accrues, ces raisons !

Le mandat court encore. Il faudrait même l'accentuer dans le sens clairement formulé de l'exigence du retrait.

Au lieu de cela, le représentant du bureau confédéral nous a fait l'éloge d'un syndicalisme caché, honteux de lui-même, qui prétendument aurait réussi à obtenir des garanties durant « les concertations » de cet été, et pourquoi pas, de nouvelles conquêtes. A tout le moins de limiter la casse. Mais accommodement n'est pas raison.

Admettons cela, qu'il ne faille pas à priori cracher sur les invitations à se concerter. Oublions un peu que le syndicalisme repose d'abord sur une revendication économique et morale et qu'il n'a rien à fiche de qui gouverne. Oublions cela un instant - que le strict respect de la Charte d'Amiens eût exigé qu'on ne se plîât pas, d'emblée, aux injonctions à se "concerter", du gouvernement.

La seule initiative qu'on lui reconnaisse, au gouvernement, c'est de nous livrer des locaux pour négocier avec le patronat sur la base d'un rapport de force clairement établi.

Bref, qu'y a-t-il de bon dans les ordonnances Macron pour lesquelles on s'est, de façon très urbaine, « concerté » ? En quoi est-ce une avancée sociale ? En quoi sont-elles un renforcement de nos droits collectifs ? Une avancée pour le mouvement syndical dans sa capacité à revendiquer et à négocier en toute indépendance ? Qu'on nous l'explique.

Qu'on nous explique en quoi cette avancée soudaine nécessita qu'on déchirât le mandat confié par nous à la confédération !

Et qu'on fasse vite. Avant qu'on se retrouve totalement « uberisés » avec nos outils, nos cahiers et nos cours, nos ordinateurs, nos plans et nos qualifications. Avant que le contrat de louage et le travail à la tâche se substituent au contrat de travail.

Parce que faut pas tourner autour du pot, c'est ça les ordonnances Macron.

Demandez leurs revenus aux secrétaires qui saisissent, à domicile, les comptes-rendus médicaux, depuis qu'ils ou elles sont auto-entrepreneurs, pendant que le patron start-uper macronien se la coule royalement douce - comme on n'est pas méchant, on espère que c'est pas à st-Barth. Les exemples foisonnent.

Avec la même impudence, ils nous feront l'outrage de briser la sécu, les retraites par répartition, de pulvériser le statut de la fonction publique qui est le pendant, pour les travailleurs salariés par l'Etat, du code du travail pour les travailleurs salariés par un patron. Oui, Macron est bien le serviteur zélé, à plat-ventriste, de la classe capitaliste assoiffée de profits.

Mais revenons à notre AG. Les interventions des secrétaires de syndicats furent claires et précises. Une vraie volonté de combattre et de revendiquer le retrait des ordonnances-Macron fut exprimée par tous les intervenants. Une conseillère juridique fut applaudie quand elle déplora le fait qu'aucune information n'ait filtré ou n'ait été transmise pendant les concertations ... secrètes. *"Un quart d'heure et pas de notes. Remettez vos portables à la sécurité !"* Est-ce ainsi que les gouvernants peuvent s'adresser à nous à travers nos instances et nos mandatés quand il s'agit pour eux de rendre compte de la... « concertation » ?

Respect des mandats, clarté des revendications, tenue des instances, voilà la devise de l'UD FO 35. Elle fut bien illustrée dans le discours du secrétaire départemental. Il a rappelé aussi la nécessité de construire un axe CGT/CGT-FO pour résister aux attaques et, demain, gagner sur les revendications. Et de ce point de vue, les choses ont bien avancé en Ille-et-Vilaine.

Toute l'AG fut traversée par un souffle de combativité et de fraternité propre à la classe ouvrière quand elle se prépare à combattre.

Preuve en est de la résolution - dont nous publions la conclusion - votée à l'unanimité des 138 présents (les 5 ou 6 camarades délégués par les UD FO voisines ne prenant pas part au vote, bien sûr).

(Suite...)

L'après-midi fut entièrement consacrée à la formation des militants à partir d'un brillant exposé du camarade Jean Mayer, secrétaire confédéral pendant 18 ans et proche de Marc Blondel, sur l'actualité de la Charte d'Amiens (nous tenons la version texte de cet exposé à la disposition de nos lecteurs qui en feront la demande). Moi, ce que j'en retire, c'est qu'on ne peut pas se référer à ce texte fondateur, le dimanche, et se répandre, le lundi, dans les médias bourgeois avec un souci de communication mal maîtrisé. Surtout quand l'essentiel est en cause.

Naturellement nous reviendrons dans ces colonnes sur cette évidence qui point : l'anarcho-syndicalisme est de retour, et, avec lui, un réformisme conséquent, réformisme qui veut améliorer progressivement les choses et ne sait s'accommoder d'aucun recul.

Oui, un réformiste ne peut être qu'horrorifié aujourd'hui à l'idée qu'on incite les travailleurs et les militants à se réjouir de ne perdre que le pied - à ce stade - alors que le gouvernement - et, derrière lui, le patronat - nous promettait l'amputation de la jambe.

Moment d'intense rigolade... : ce jeu, surpris en aparté, au moment de la pause : "Je te propose plein de personnages, tu en choisis un et tu le places au début de la phrase " *Reviens, il est devenu fou !* ". Par exemple : " Machin, reviens, il / elle est devenu fou / folle ". Pluriel possible. Prêt ? Voici les personnages : les Indiens, Lénine, Hollande, Rosa, Marchais, Louise, Blondel, L'Assiette au Beurre, Bergeron... Prêt ? "

Frédéric

Extrait : la conclusion de la résolution de l'AG de l'UD-FO 35 du 8/9/2017

« *L'AG de l'UD réaffirme ses revendications :*

- *Non à la casse du code du travail, retrait des ordonnances, abrogation de la loi El Khomri,*
- *Maintien de la liberté de négociation, maintien des statuts et des conventions collectives,*
- *Maintien de l'assurance chômage,*
- *Non à la hausse de la CSG, revalorisation des pensions, retraites et minima sociaux,*
- *Non au blocage du point d'indice dans la FP, non au jour de carence, augmentation générale des salaires,*
- *Non aux politiques d'austérité, non aux suppressions de postes, non à la suppression des emplois en contrats aidés, maintien de tous les emplois.*

L'AG de l'UD s'adresse solennellement aux instances confédérales : rien, aujourd'hui, ne saurait justifier que Force Ouvrière n'appelle pas à se mobiliser.

L'AG de l'UD appelle l'ensemble des salarié-es, du public et du privé, les jeunes, les retraité-es, les chômeur-euses à la grève le 12 septembre contre les ordonnances Macron et la casse du code du travail, pour l'abrogation de la loi "Travail".

L'AG de l'UD appelle ses syndicats à réunir les adhérent-es, les salarié-es, et à discuter partout des suites à donner et notamment la reconduction de la grève, pour faire reculer le gouvernement et obtenir satisfaction à leurs revendications.

Résolution adoptée à l'unanimité »

Embrouilles anti-syndicales !

Depuis une dizaine d'années, je suis secrétaire d'un syndicat départemental en progression. Notre (petite) fédération est combative. Je suis également membre du bureau de la Commission Exécutive d'une UD dynamique et imaginative. Détermination, rapport de force, implication, respect du mandat, fraternité, ne sont pas des vains mots. Ils sont notre expression au quotidien. Rien d'extraordinaire, la bagarre syndicale, mais que faire d'autre, pour nous salariés ?

Au Congrès de Tours, cela déjà devenait déplaisant avec la confédération, la signature sur la formation professionnelle et les accords ASSEDIC, font que nous nous abstenons sur le bilan du mandat du SG confédéral. Vote pour montrer notre désaccord, ...

J'ai l'habitude de prendre la parole au nom de FO, je dis NOUS, j'affirme nos positions sans concession, je tacle jusqu'à l'arrogance, ... notre force, notre réputation est de ne pas baisser la garde, alors nous tenons les positions ... cela provoquent des inimitiés, mais parfois, aussi, du respect de la part de nos pires ennemis, les patrons et la CFDT ! Normal.

Il y a quelques mois, une collègue administratrice comme moi de l'OPCA, militante CFTC –il nous arrive d'être complices – me fait la remarque que notre secrétaire général est devenu comme ceux des autres organisations syndicales ... conciliant avec le gouvernement ... Elle s'étonne : « à FO, vous n'êtes pas comme ça d'habitude ! ». Gloups !

La période des élections présidentielles passent avec son cortège de bouffons ...

Parlons des déclarations médiatiques du secrétaire confédéral de Force-Ouvrière qui devrait garder sa réserve face aux subterfuges du gouvernement envers les organisations syndicales. Et cela nous vaut des courriels nous demandant de nous justifier sur telle déclaration confédérale par des syndiqués qui remettent en cause leur adhésion. C'est le comble !

Nous n'oublions pas la prestation désastreuse du représentant confédéral au Congrès de l'UD 29, Je trouve que les camarades du Finistère ont été gentils et bien aimables avec lui.

Jusqu'à ce que nous apprenions que le secrétaire général de l'UD 35 se fasse tancer par courrier au sujet du choix de l'invité au meeting de rentrée ... donc sur le mandat que son UD lui a donné ...

Là, nous pouvons constater qu'une ligne rouge est franchie ... une engueulade, un échange de mots, à l'oral, un peu verts, ça fait partie de notre identité, nous ne sommes pas toujours d'accord, c'est notre richesse ! Mais là, c'est de l'autoritarisme. Hors de l'église point de salut ! À quand les exclusions ?

Que faisons-nous ? Changer de syndicat ? Pour lequel ?

Aucun ne me convient, et puis nous n'avons pas le temps pour l'instant d'avoir des états d'âme.

Le patronat est sans retenu, c'est une guerre au quotidien. Il a les coudées franches avec la loi Travail numéro 1 applicable depuis le début de l'année, et la seconde qui se profile à coup d'ordonnances, il se sent pousser des ailes.

Mais quel désordre, la CGT au cours d'une manifestation de salariés distribuent des tracts ne provenant pas de son organisation syndicale mais d'un comité genre front social, qui

confond agitation et revendication, ça sème le trouble et perturbe les salariés au risque de casser l'unité d'action.

Les politiques dits « socialistes ou pas socialistes » nous prennent pour des idiots. Tous ces élus bon chic, bon genre, de bonne conscience et bons à rien qui, comme des dames patronnesses nous regardent avec condescendance.

Le tout supervisé par un président de la République, qualifié de « Jupitérien », marionnette « va-t-en guerre » du capitalisme avide et belliqueux.

Quelle bouffonnerie hideuse. Nous sommes cernés ! Nous sommes cernés par un front anti-syndicaliste !

ASSEZ ! Ils veulent notre peau !

Avec nos prédécesseurs nous clamons : la suppression de l'esclavage salarial et l'éradication du patronat !

Une seule issue, renforçons le combat syndical à la façon Pelloutier, hors toutes emprises politiques, que cela plaise ou pas aux « confédéraux » ...

LA CONFÉDÉRATION FORCE-OUVRIÈRE, C'EST NOUS, ET NOUS SEULS !

Paix, Pain et Liberté.

Juillet 2017.

Christine

Vous avez dit indépendance ?

Militant syndicaliste engagé, je suis venu dans le syndicat Force Ouvrière car les valeurs de la Charte d'Amiens correspondaient exactement à ma conception du syndicalisme.

J'ai pu rencontrer des camarades qui militaient dans ce sens avec force et conviction aussi bien dans mon syndicat de base que dans notre union départementale.

Après quelques années passées au bureau de l'union départementale, je me suis naïvement et tardivement aperçu de l'entrisme politique qu'il y avait à l'intérieur de FO et des luttes de pouvoir qu'il engendrait. Certains pseudo-camarades voulaient absolument me classer politiquement, choses plutôt étrange pour un militant comme moi.

Alors même que nous étions dans tous les combats, aussi bien dans le public que dans le privé, Force Ouvrière localement était reconnu comme un syndicat revendicatif par les salariés et les médias.

Malheureusement, en fin de mandat lors de notre congrès de l'union départementale, j'ai été très choqué de voir en plein jour les complots politiques qui faisaient que des camarades – non, des pseudo-camarades ! – qui pourtant distribuaient des tracts avec nous à 4h00 du matin et s'investissaient avec nous pour défendre les salariés, nous ont évincés, calomniés, car ils avaient ordre de leurs partis politiques, et certains de leurs Fédés, de stopper nos activités au sein de notre union départementale.

.../...

(Suite...)

Ce jour là, pour moi, tous mes idéaux de l'indépendance de force ouvrière ce sont réduits à néant, d'ailleurs j'ai failli quitter force ouvrière. Mais heureusement, le mandat que j'avais dans mon syndicat de base m'a fait réfléchir car je ne pouvais pas abandonner les agents qui m'ont confié ce mandat.

Sur la situation actuelle j'ai pu m'apercevoir, comme je l'avais déjà vu lors de mon premier congrès confédéral, que la politique était de plus en plus présente au sein de force ouvrière et que son secrétaire général avait déjà donné plusieurs coups de canif dans la charte d'Amiens en clamant publiquement haut et fort qu'il était au PS ou qu'il était aubriste (d'ailleurs nous l'avons interpellé plusieurs fois à ce sujet). Et dernièrement, au moment des législatives, il était complètement décomplexé en affichant son soutien public à un candidat du PS, Pascal Cherki, et en tant que secrétaire général de Force ouvrière. Ce soutien en y réfléchissant n'est pas étonnant quand on voit l'attitude et les déclarations de Jean-Claude Mailly vis-à-vis du président Macron. Le secrétaire général de Force Ouvrière, en acceptant de collaborer, en participant aux 48 réunions sur la loi travail, trahit le mandat que le congrès lui avait donné (abrogation de la loi travail); et pour moi il devrait démissionner, sans oublier qu'avec ses déclarations publiques et ses soutiens politiques, il se sert de la charte d'Amiens comme d'un paillason et encore je reste poli.

Après, on s'étonne que les salariés ne fassent pas confiance aux syndicats; forcément puisque ceux qui sont dans les confédérations ne vont pas jusqu'au bout des revendications et du coup trahissent leurs mandats. Les salariés, les militants ont encore dans leur mémoire les manifestations à saute-mouton pour défendre les retraites (plus de 9 jours de manifestations) et encore récemment avec la loi travail plus d'une dizaine de manifestations à saute-mouton qui montrent une volonté de ne pas aboutir alors que la base s'était fortement mobilisée.

Les salariés attendent un sursaut des organisations syndicales et lorsqu'ils ont confiance et qu'ils voient que le syndicat se bat jusqu'au bout, eh bien les salariés rejoignent le syndicat ! Nous en avons fait la démonstration dans notre syndicat de base où les combats que nous avons menés ont abouti; mais il y a fallu plusieurs jours de grève d'affilés et beaucoup de détermination.

Les salariés ne sont pas dupes; ils le constatent et nous rejoignent. Il faut que les salariés investissent massivement les organisations syndicales pour faire dégager tous ces "bouffe gamelle" qui ne sont là que pour leurs intérêts et non pas ceux des salariés.

Quand on voit que les politiques, le patronat et l'union européenne sont main dans la main pour détruire tous nos acquis sociaux, il faut qu'il y ait un vrai rapport de force; et pour cela il faut repartir sur les bases du syndicalisme indépendant et redonner vie à la charte d'Amiens en portant ses valeurs dans nos syndicats de base. Et là, vous verrez que les salariés seront à nos côtés, présents et déterminés.

7 juillet 2017.

Frédéric Vuillaume

LA CHARTE D'AMIENS

Le Congrès Confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la C.G.T. disant :

« La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat ».

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc... Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme, il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste, il préconise, comme moyen d'action, la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, **le Congrès affirme** l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, **le Congrès déclare** qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

11 Octobre 1906

Face à la violence

Elle est partout dans la bouche de nos dirigeants, de nos chefs, de nos patrons.

Aujourd'hui le chef de l'Etat nous traite de "fainéants", de "cyniques" et d'"extrêmes" - depuis un pays, la Grèce, dévastée par le capitalisme et les diktats de l'Union Européenne (1). Hier, il nous voyait comme des "rien". Avant-hier, il se gaussait de nos frusques et tortillait du séant dans ses costards bien coupés. Et demain ?

Les mal élevés, les destructeurs, les bons à rien, c'est eux ! Ils ont dévasté par la guerre ou ruiné économiquement des pays innombrables. Ils siphonnent toutes les richesses que nous produisons. A peine se met-on au boulot qu'ils recherchent de nouvelles sources de profit en nous l'ôtant, en nous faisant mamer davantage.

Des milliards de capitaux qui ne trouvent plus à s'investir dans la production... Ils ne savent plus comment dépenser leur pognon et n'aspirent pourtant qu'à en "faire" davantage en gonflant toujours plus la bulle financière et spéculative. Alors, forcément, y' a plus rien à produire ou alors à des conditions de profitabilité qui nécessitent la pulvérisation de tous nos acquis sociaux. Une avancée du capital se fait toujours au détriment du travail. Alors, quand le capital devient obèse, forcément on se retrouve avec des salaires et des pensions de misère, des droits en moins.

Plus une tôle d'acier produite en France. Une désindustrialisation qui s'accélère. Des qualifications qui disparaissent. Un délitement de tout.

Ils ne détruisent peut-être pas par pur plaisir mais aucun doute qu'ils le feront encore davantage, puisque c'est la condition pour assurer leur profit (2). En effet, ils ne sont pas devenus "méchants" d'un seul coup, par tocade. Ils n'ont pas le choix. La nécessité du capital fait loi. La destruction du code du travail ne peut se comprendre autrement. Et conséquemment, la violence, réelle et symbolique, dont ils font preuve.

Bref, à l'échelle de la farandole de l'Histoire, c'est pas *la chenille qui redémarre*, c'est la crise de sur-accumulation du capitalisme qui se déploie, étouffante, mortifère.

En attendant, la réalité, c'est qu'on est "emploi aidé" parce qu'ils ont supprimé les vrais boulots. Là, on n'a plus rien. Pas même un "vrai" salaire. Licenciement de masse.

Moi, je ne veux pas être auto-entrepreneur à vendre mes services ("trouve un client") sur un tucktuck. Remarquez, avec le réchauffement climatique, je pourrais dormir dessus, comme ça le problème du logement sera réglé. Je ne suis pas un coolie avec le logo d'une multinationale collé sur mon T-shirt. Je ne suis pas un moujik. Je ne suis pas un serf. Je ne suis pas un "prestataire". Mes bras ne sont pas à louer, ni mon cerveau. Je suis un travailleur. Qui sait faire des trucs, d'autres moins. Sans parler de ceux que je rêverais de faire. Et qui tous ne sont pas forcément du "travail".

Je suis un travailleur. Pour moi, le vélo et le tandem, ça rime plutôt avec les congés payés, pas avec l'uberisation généralisée. Et la r'traite, c'est du salaire différé, en partie socialisé. Et la sécu, "elle est à nous !". Et tout ça.

Leur violence, elle est immonde quand, étudiants ou précaires, ils nous chicorent cinq euros sur les APL. "*Vous pouvez faire cet effort, c'est juste pour assurer que les vieux et les plus nécessiteux auront leurs prestations*", nous assure cette députée "En Marche" sur une grande chaîne de TV. Elle aurait mieux fait de rester assise !

Cinq euros, c'est sans parler de l'effet de seuil pour ceux qui percevaient 20 euros et qui ne percevront plus rien. Et 12 fois 5 font 60. Que fera celui qui a une passion artistique, sportive ou autre, qui nécessite un budget incompressible de 120 euros annuels ? Il s'auto-flagellera ? Ah, si les privilèges commencent à 120 euros annuels, on n'en a pas fini de partager la misère !

Des journalistes qui commentent la geste de ces tristes personnages, beaucoup se sont couchés, apprivoisés. Pas tous. Ils sont des travailleurs aussi. En attendant, ceux de la presse sociale n'ont pas mouffé quand le premier ministre, Edouard Philippe, leur a intimé l'ordre de valoriser les "*transformations*". A défaut ça risque d'être plus "cruel" (ou un mot approchant), a-t-il avancé. C'était hors du texte remis par ses services, mais cette violence a été exprimée.

Il y a aussi tous ces *bat- d'la goule* agressifs, éditorialistes nerveux qui semblent se retenir de balancer une calotte à ce syndicaliste combatif ou à cet esprit critique. Ecouter ça à l'heure d'aller au chagrin, on a du mérite à y aller. Ou alors on est inconscients, sous influence. La violence, encore, elle est inouïe dans la bouche de ce politicien qui veut conditionner le versement des minima sociaux à la réalisation d'un travail d'intérêt général - oui, un TIG -, qui est encore, dans le code pénal, une peine de substitution à la prison.

Travail précaire d'un côté, travail forcé de l'autre, voilà l'avenir qu'ils nous réservent. On se ferait du mouron pour moins que ça, non ?

La violence, elle est dans chaque inflexion de voix de tous ces ripolinés, claques-dents-communicants qui savent pas comment nous dire qu'ils veulent exploser la sécu, les retraites, les statuts, les droits et les garanties, les conventions collectives, les qualifications, l'école publique, la recherche et le savoir.

On est maltraités. Et y' en a marre de numéroter nos abattis. Mais ils ne parviendront pas à nous terroriser. Nos forces sont encore intactes.

Alors, face à la violence, la symbolique comme la physique, il nous faut construire la seule humanité qui vaille, celle qui lutte, celle qui se prépare à lutter. Et donc nous organiser pour la lutte et, déjà, *dans* la lutte.

On va faire que nos syndicats de base, les sections à créer, les fédérations, les UD, la confédération, (re)deviennent les outils de notre lutte. Dans le respect des mandats et la clarté des revendications. A cela pourront s'ajouter tous les collectifs et groupements qu'on voudra. C'est la seule alternative agissante face à la barbarie qui monte. C'est celle qu'il nous faut repenser, reconstruire, faire converger. Retour à la charte d'Amiens, vite ! Pénétrons-nous de cette géniale synthèse du mouvement ouvrier organisé qui dispose en son cœur l'affirmation que "*le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale*". Tout est dit.

Pour les anarcho-syndicalistes, en effet, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de "débouché politique" qui ne se termine en couac et en défaite. Toujours, la "victoire" de la "gauche" a correspondu à un recul du socialisme. On égrène les exemples et jusqu'aux catastrophes ?

Alors, y'a plus à tourner autour du pot. Organisons et construisons la grève générale expropriatrice et gestionnaire contre toutes les attaques, pour la reconquête de tous nos droits, pour "des droits dignes du XXIème siècle" - comme dit mon copain Raymond de la CGT -, contre la guerre, pour l'abolition du patronat et du salariat. Pour la paix. Pour les communes partout. Pour la fédération universelle des travailleurs et des peuples.

Du travail, il y en a pour abolir le capitalisme !

Rennes, le 18/09/17.

Fred

(1) Il est fort regrettable que les paroles peu amènes - violentes ? - du secrétaire général de la CGT-Force ouvrière à l'encontre de ses "grognons" - hostiles aux réformes ? - et de ses "anarchistes" - donc extrémistes ! - fussent quasi concomitantes avec les insultes du chef de l'Etat.

(2) En un sens, ils ne sont pas à la fête... Parce que la barbarie les atteindra aussi, eux et leurs enfants ! Ce serait donc faire preuve de charité que de les ramener à la raison en abolissant la propriété privée des moyens de production et d'échange.

RÉFLEXIONS ET NOTES DE LECTURE À PROPOS DE LA RÉVOLUTION RUSSE...

(1ère partie)

«... L'antiquité d'une croyance, d'une idée, loin de prouver quelque chose en sa faveur, doit au contraire nous la rendre suspecte... S'il nous est permis, s'il est même utile, nécessaire, de nous retourner, pour l'étude de notre passé, ce n'est qu'afin de constater ce que nous avons été et ce que nous ne devons plus être, ce que nous avons cru et pensé, et ce que nous ne devons plus ni croire, ni penser, ce que nous avons fait et ce que nous ne devons plus faire jamais... Quant à l'universalité d'une erreur, elle ne prouve qu'une chose: la similitude, sinon la parfaite identité de la nature humaine, dans tous les temps et sous tous les climats».

Bakounine, «Dieu et l'État», 1892.

Il y a un siècle, la deuxième phase d'une révolution, commencée douze ans plus tôt, s'emberlificotait dans les suites d'un coup d'État. Cet événement politique allait phagocyter l'énergie révolutionnaire, déboucher sur la construction d'un État aux conséquences les pires qu'on ait connues jusqu'à ce moment-là, développer des mythes qui ne disparaissent pas en l'espace d'une génération, et enfin réduire, au point d'avilir, toute énergie nouvelle capable de remettre l'émancipation sociale totale à l'ordre du jour.

Passé le siècle qui suivit l'échec de cette révolution, la connaissance des événements, du comportement des individus et de leurs groupements économiques, sociaux et politiques, reste un défi majeur qu'on doit libérer des mythes que tant les anciens, que les nouveaux détenteurs du pouvoir, ont propagés pour leur seul bénéfice: la perpétuation ou le recouvrement de leur pouvoir.

Qu'est-ce qu'une révolution?

L'insurrection par laquelle elle commence met en cause les organismes d'État fondamentaux que sont police, armée, fisc et grandes administrations; si ce n'est pas le cas, ce n'est qu'une émeute qui sera plus ou moins violemment réprimée.

Elle est le fait d'une partie conséquente de la population agissant contre la minorité sociale détenant les pouvoirs politique et économique; cette population (le peuple!) en attend pour le moins des libertés civiles nouvelles, une libération sociale dans le meilleur des cas. Si elle ne fait que changer violemment les individus administrant une nation sans en changer les fondements sociaux, on la dit «révolution politique». Quant aux «grandes révolutions», dès la première insurrection, elles ont vu la population s'attaquer à la propriété sociale et aux mécanismes sociaux, au point de modifier l'essence même des fondements sociaux.

Une révolution ne débute jamais par un coup d'État

- «révolution de palais» -, fait d'une minorité qui entend conquérir le pouvoir et les bénéfices économiques qu'il procure, au détriment de ses anciens détenteurs; mais il se produit parfois que, suite à un coup d'État, une insurrection mette en cause tant les anciens pouvoirs que celui issu du coup. Il est par contre commun que le coup d'État soit le moyen utilisé pour mettre fin aux développements révolutionnaires et, par suite, pour assurer le pouvoir de telle ou telle faction.

A chaque étape, les conceptions et les actes des groupements politiques sont déterminants: à la montée de la tension politique ou sociale, au moment de l'insurrection, dans le développement révolutionnaire et contre-révolutionnaire, dans l'élimination des organismes révolutionnaires, dans la reconstruction d'un État, pour monter un coup d'État, pour éliminer des révolutionnaires, et en fin éliminer les factions rivales.

D'une révolution à l'autre...

Les historiens affectionnent de comparer les phases de la révolution russe de 1917 à celles de la révolution française de 1789; il y a, incontestablement, dans toutes les révolutions des situations similaires, tant dans leurs conditions de déclenchement que dans les buts que leur assignent les protagonistes et intervenants.

Il ne fait aucun doute que, dans les deux cas, la persistance d'un état social qui obérait toute évolution fut un facteur économique déterminant, notamment aggravé par des états de guerre ruineux et persistants.

Mais il serait désobligeant pour l'intelligence humaine d'en déduire un déterminisme économique ou politique - c'est-à-dire dogmatique, religieux -, et de faire fi tant des réflexions, pensées, publications, qui ont émaillé les dizaines d'années précédentes, que des émeutes qui ont eu lieu sans s'étendre ou gagner suffisamment la population pour aboutir à cet état révolutionnaire.

Les acteurs de la révolution...

Lors de la révolution française de 1789, les acteurs des événements furent majoritairement les ouvriers et artisans des villes et la paysannerie. Leurs finalités propres étaient leur émancipation politique et sociale totale, même si leurs revendications n'étaient pas exprimées ainsi. Les cahiers de doléances n'étaient que le reflet de celles-ci: la suppression de l'état de sujétion défini par la société féodale. Ils ne réclamèrent jamais. Ils ne réclamèrent jamais ni une autre forme d'oppression sociale, ni un nouvel État oppresseur, au contraire ils réclamaient la coercition contre les spéculateurs et autres mercantis, et le produit total de leur travail.

En Russie, en 1905 puis en 1917, forts de l'expérience des révolutions dans d'autres nations, et des réflexions qui se firent depuis dans la classe ouvrière, ils réclamèrent également leur émancipation totale, tant de la féodalité que du capitalisme. Mais à la différence des révolutions précédentes, ils créèrent les premières institutions sociales autour desquelles la réorganisation de la société pouvait se faire.

Le personnel politique issu des situations révolutionnaires...

Après l'insurrection, le personnel d'État déchu est généralement remplacé par un personnel voisin de celle-ci, tant sur le plan politique qu'économique, mais qui a, dans les temps précédents, manifesté des velléités «réformatrices». Son action politique vise à maintenir les structures sociales existantes ou, du moins, à continuer d'en faire subir les conséquences aux classes ou nations assujetties: le rachat des droits féodaux en 1789, le maintien de la propriété féodale ou capitaliste des moyens de production en 1917. Leur échec marquera l'entrée en jeu d'une nouvelle catégorie de personnel politique.

Celle-ci provient des «partis» politiques programmant des réformes «révolutionnaires», c'est-à-dire conformes, pour certains points du moins, aux aspirations «populaires». Une sous-catégorie prônant la «démocratie» se heurtera à l'opposition des représentants des classes sociales y voyant leur déchéance; elle sera brutalement remplacée (premier coup d'État) par une autre sous-catégorie qui instaurera la dictature pour imposer une situation ambivalente: la stabilisation de certaines «conquêtes révolutionnaires» populaires et la limitation des réformes à ces dernières.

C'est à ce moment-là que commence la contre-révolution, et non quand cette dernière caste sera balayée à son tour par un autre coup d'État.

La suite des analogies franco-russes...

Dans les deux cas, tout ou partie des pouvoirs politiques et économiques des classes dominantes - aristocratie, Église catholique et très haute bourgeoisie, en 1789, en France; aristocratie, Église orthodoxe et bourgeoisie industrielle, en 1917, en Russie -, ont été détruits, mais ce ne fut pas un phénomène automatique ni irréversible.

En France, la nuit du 4 au 5 août 89, l'abolition des privilèges était votée par l'Assemblée constituante. Le nouveau pouvoir politique proclama «biens nationaux» les biens ecclésiastiques dont la population s'était emparé, et en décida la vente (déc. 89 - mai 90)... à lui-même; il fallut attendre 1792 pour qu'il en soit de même des biens des aristocrates émigrés qui avaient subi le même sort; et il fallut encore attendre 1793 pour que les droits féodaux soient abolis sans rachats! Quatre années pendant lesquelles le peuple s'était éreinté à défendre le territoire national contre les armées étrangères! Une fois obtenue l'assurance de la disparition définitive des droits féodaux, la population blasée laissa les factions politiques rivales s'écourter, les unes après les autres, et finit par subir l'oppression économique et politique des survivants alliés de chacun des camps un moment défaits. La Restauration en sera la conséquence logique.

En Russie, la population prit possession de la terre et des usines..., créa des institutions nouvelles qui permettaient d'envisager une réorganisation sociale sans oppression. Une faction politique prit le pouvoir au prétexte que l'État était une nécessité «révolutionnaire». Au même moment les armées blanches déferlèrent. Les populations ouvrières des grandes villes partirent les combattre et, soutenues par les guérillas des populations paysannes, les vainquirent successivement. Pendant ce temps, le nouveau pouvoir, d'un côté se rendait populaire en avalisant les expropriations réalisées par les populations laborieuses, de l'autre côté il recréa un État sur la base fondamentale de la «Commission extraordinaire de lutte contre le sabotage et la contre-révolution» - Vétchéka dite Tchéka - (20 déc.17), dont l'origine des membres n'avait rien de très «prolétarienne» dans l'âme, encore moins de révolutionnaire, quand il ne s'agissait pas que d'un simple recyclage des membres des anciennes institutions tsaristes agrémentés de voyous. Pour s'assurer le contrôle total du nouvel État, une «Nomenklatura» d'accès aux postes de fonctionnaires entérina la domination de son parti «naturellement dirigeant», bientôt unique autorisé. Sous prétexte d'organiser la consommation, trente ou soixante niveaux de rations (païock) afférents aux barreaux de l'échelle sociale nouvelle assurèrent le bien-être de la Nomenclature et la misère des populations laborieuses des villes comme des campagnes. Au bout de quatre années de

guerre civile, les populations laborieuses épuisées ne purent pas affronter la restauration de l'économie de marché (*N.E.P.*) décidée au Congrès des communistes pendant que les mutins de Kronstadt étaient massacrés par les sections spéciales du nouveau régime. La contre-révolution l'avait emporté définitivement. La suite n'est que règlement de comptes

entre factions plus avides de pouvoir les unes que les autres et plus sanguinaires encore.

(A suivre).

Georges RIVALIN
1er fructidor 225
18 août 2017

-o-o-o-o-o-

NOTES DE LECTURE

**«Vive la révolution, à bas la démocratie!
Anarchistes de Russie dans l'insurrection de 1905.
Récits, parcours et documents d'intransigeants»**
Mutines séditions – <http://mutineseditions.free.fr> – 2016.

Cet ouvrage est la meilleure réponse qui soit à l'assertion qui est rappelée en page 89: «*Il n'y a aucun texte d'anarchiste russe, car les anarchistes n'ont joué aucun rôle en 1905*». Les «*Cahiers du mouvement ouvrier*» (n°25 – déc. 2004 - janv. 2005) qui affirme cette proposition, en page 5, sont l'œuvre commune de deux historiens marxistes russo-phones: Jean-Jacques MARIE, spécialiste des pontifes bolcheviks (Lénine, Trotsky, Staline), lui même trotskyste, et Vadim ROGOVINE (1937-1998), historien russe, spécialiste des bolcheviks non-staliniens, trotskyste perestroïkien. Nos deux éminences ont l'avantage de lire la langue russe, et d'avoir toute leur vie durant pu accéder aux documents écrits dans cette langue, voire d'accès réservé à certaines personnalités desquelles Mr. ROGOVINE faisait partie puisque membre de l'*Académie des sciences d'U.R.S.S.* puis de Russie. Cet ouvrage rappelle, en page 553, couverture à l'appui, que fut publié dans l'*Almanach anarchiste*, en 1909 à Paris, en langue russe, un «*Recueil sur l'histoire du mouvement anarchiste en Russie*»... «*Les Temps nouveaux*», dans lesquels il n'y manqua pas d'informations sur l'activité anarchiste dans l'Empire russe, ne furent pas non plus des archives accessibles à nos marxistes œcuméniques, et pourtant... Ainsi va la science «*scientifique*»: le Maréchal TROTSKY ordonnait les exécutions physiques d'anarchistes, les historiens MARIE et ROGOVINE exécutent historiquement toute mémoire...

Après un avant-propos fort copieux et très descriptif (pp.7 à 81) signé Léna, la première partie intitulée: *Un aperçu du mouvement anarchiste* reprend des textes des années 1905 à 1911, où l'on trouve fréquemment les signatures de Piotr KROPOTKINE et Nikolaï ROGDAEV; les activités des *Groupe de travailleurs* et *Groupe de combat d'Ekaterinoslav* (Ukraine), des *Frères de la Forêt* (Courlande – Letto-

nie), du groupe *Drapeau noir* de Bialystok (Pologne), du *Groupe international de Varsovie*, de l'*Union des paysans pauvres de Gouliai-Polié* (Ukraine), et des *Groupe international* et *Groupe des vengeurs révolutionnaires de Lodz* (Pologne) y sont abondamment décrites.

Dans une deuxième partie, intitulée *Les intransigeants*, sous la signature de Raül PAVICH, signature anonyme, une synthèse de l'histoire des anarchistes de Russie de 1905 à 1917 est proposée: peut-être une ré-étude de l'ouvrage de Paul AVRICH, dont la terminologie, au moins dans la version française, était contestable et contestée.

Une troisième partie reproduit des tracts et articles de 1903 à 1916, et une quatrième partie propose des portraits d'une vingtaine d'anarchistes peu connus, particulièrement issus de la «*Zone de résidence juive*».

Cette maison d'édition vend cet ouvrage 15€ livré, mais seulement 10€ aux «*distributeurs*» venant l'acheter sur place. L'ouvrage est certifié «*no copyright*», aussi dit «*Ni droit, ni devoir!*», comme toutes leurs publications.

Notons également la publication par eux-mêmes de: «*Maria NIKIFIROVA – la révolution sans attendre*», par Mila COTLENKO. Une biographie de cette anarchiste ukrainienne exécutée par les blancs à Sébastopol entre le 16 et le 20 septembre 1919, en compagnie de son compagnon Vitold BZHOSTEK. Des révolutionnaires ukrainiens plus «*urbains*» que les makhnovistes, oubliés des historiens de cette partie de l'histoire révolutionnaire sud-ukrainienne. 6€ pour les «*lecteurs*», 4€ pour les «*distributeurs*».

-o-o-

Victor LOUPAN - «Histoire secrète de la révolution russe»
Éditions du Rocher – 2017.

L'auteur est journaliste au *Figaro magazine* et à *Radio Notre-Dame*: bref un plumitif du service de Dieu et de l'État. Le point de vue de cette sorte d'emplumés n'est pas sans importance, malgré la suffisance et la condescendance qu'ils élèvent au niveau de vertus... cardinales, quand il est question de ceux qui veulent «*devenir vizir à la place du vizir*», bref de la gent de leur monde.

Aussi, quand l'auteur nous explique que MM. Lénine et Trotsky vivaient, avant la révolution, dans les conditions de leur classe sociale (la bourgeoisie), de l'argent de leurs proches (politiques pour le premier, familiaux pour le second, mais tous de bons bourgeois), il ne nous livre pas une information.

Mr. Loupan devrait savoir qu'un parti politique appartient à ses co-propriétaires, et que, comme dans tout syndicat de co-propriétaires, le pouvoir est entre les mains des mieux dotés d'entre-eux; ainsi, dans ce monde-là, ce ne sont pas les cotisants qui dominent, mais les bailleurs de fonds.

En matière géopolitique, quand Mr. Loupan affirme que l'entrée en guerre des États-unis en 1917 aurait eu lieu même sans l'agression allemande contre un navire neutre sur lequel naviguaient quelques citoyens américains, il ne dévoile rien. Le capitalisme américain a voulu se placer en opposition à l'impérialisme russe, en accord avec les Alliés; c'est une donnée incontestable: la crainte de voir les armées russes, même dans leur état pitoyable, déferler sur l'est de l'Europe comme en 1815, dès l'effondrement prévisible des empires centraux, était à la base de leur intervention. Si ce déferlement n'eut pas lieu en 1918, il eut lieu en 1945, le temps parfois... prend son temps!

Mais quand il affirme que la politique étrangère des bolcheviks n'avait aucune homogénéité et quelle dépendait des intérêts des bailleurs de fonds respectifs de Mr. Lénine (austro-allemands) et de Mr. Trotsky (anglo-américains), il formule une hypothèse bien légère qui ne s'appuie pas sur la réalité des menées contre-révolutionnaire des bolcheviks, ce qui l'amène d'ailleurs à conclure que Lénine et Trotsky défendirent «*inconsciemment*» des intérêts impérialistes différents. Votre Excellence, quelle perte de temps encore!

En l'occurrence, Mr. Loupan ignore manifestement que les nouveaux princes de la Moscovie étaient obligés au départ de se contenter du pouvoir sur cette région, et avaient même envisagé de se contenter, faute de mieux, de cet ancien grand-duché à la superficie bien supérieure à n'importe quel autre État européen. Ils se foutaient bien des révolutionnaires «*périphériques*» et, qu'ils soient massacrés en Pologne, Ukraine, Biélorussie, Caucase, Sibérie... par les austro-allemands et leurs alliés, les blancs, ou les armées alliées, leur importait peu. Hélas, ces révolutionnaires «*périphériques*» étaient tellement vigoureux qu'il fallu bien finir par les reconnaître, s'y allier, ... et les massacrer une fois la victoire assurée. La réalité échappe manifestement à Mr. Loupan, car il connaît les intérêts géo-politiques, mais ignore les révolutions.

Quand à l'analyse sociologique qui lui fait expliquer la victoire de Staline sur Trotsky, elle semble bien vouloir faire du vainqueur de ce pugilat le véritable représentant du «*peuple*» russe.

Pauvre peuple! Il ne manquerait plus qu'on lui rende obligatoire *Le Figaro* et *Radio Notre-Dame* !

-0-0-0-0-0-

«ILS DEVIENNENT FORCÉMENT INFIDÈLES» (Élisée Reclus)

Afin de mieux mettre en perspective la colère qui nous étreint au regard des errements récents (?) de certains responsables syndicaux, il nous paraît utile de nous ressourcer aux paroles pacifiques d'Élisée Reclus. Rien de bien méchant ni d'extrémiste en somme, à moins d'assimiler le mouvement de la pensée émancipatrice à un grognement «*anarchiste*», ou, à la clameur des grognards suivant leur «*chef*», futurs demi-soldes du capitalisme chiasseux et mortifère.

«C'est là que nous répétons sans cesse à nos frères, - parfois des frères ennemis - les socialistes d'État: Prenez garde à vos chefs et mandataires! Comme vous, certainement, ils sont animés des plus pures intentions; ils veulent ardemment la suppression de la

propriété privée et de l'État tyrannique; mais les relations, les conditions nouvelles les modifient peu à peu; leur morale change avec leurs intérêts, et, se croyant toujours fidèles à la cause de leurs mandants, ils deviennent forcément infidèles. Eux aussi, détenteurs du pouvoir, devront se servir des instruments du pouvoir: armée, moralistes, magistrats, policiers et mouchards. Depuis plus de trois mille ans, le poète hindou du Mahâ Bhârata a formulé sur ce sujet l'expérience des siècles: «L'homme qui roule dans un char ne sera jamais l'ami de l'homme qui marche à pied!» (...)

Élisée RECLUS, *L'Anarchie*, conférence prononcée à Bruxelles, 1894, extrait.